Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1992)

Rubrik: Activités propres, projets et initiatives de la FSPAP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2. Activités propres, projets et initiatives de la FSPAP

La responsabilité du traitement réservé à l'environnement, à la nature et au paysage ne saurait se déléguer.

Cette constatation lapidaire, applicable à bien d'autres tâches économiques et sociales encore, revêt une importance toute particulière en période de récession. L'Etat n'est pas en mesure d'assurer lui-même toutes ces tâches, notamment parce que son budget ne lui en donne pas les moyens. Il devient donc toujours plus urgent d'en appeler à la responsabilité personnelle de chacun, où qu'il se trouve, dans les entreprises, dans les communes. Chacun doit se sentir concerné et s'engager concrètement pour la sauvegarde des paysages et des éléments de la nature environnante, et intégrer dans ses activités les efforts à sa portée pour soulager l'environnement. Cette orientation n'est synonyme ni de renonciation ni de stagnation. Elle vise des objectifs réalisables grâce au savoir-faire personnel et à la sensibilité de chacun pour ce qui vaut la peine d'être conservé à longue échéance.

Ces principes et d'autres encore semblent faire l'unanimité, au plus tard depuis le Sommet de la Terre de Rio en juin 1992. La protection de l'environnement, de la nature et du paysage sont désormais très à la mode à l'échelle mondiale. Le souci de ménager et d'aménager durablement nos paysages, dans le respect du passé mais aussi d'ouverture à l'avenir, représente donc plus qu'un idéal abstrait isolé de toute préoccupation matérielle concrète. Il importe que chacun intègre efficacement cette conscience de sa propre responsabilité à l'égard des espaces vitaux dans sa planification et son action quotidiennes. La protection du paysage mérite mieux qu'un statut d'institution reconnue, certes, mais enfermée dans ses attributions bien délimitées. La conseillère nationale Lili Nabholz-Haidegger, nouvelle présidente de la FSPAP, l'a souligné dans son exposé d'introduction à la journée annuelle de la FSPAP:

«L'espace vital qui a nom <Suisse> est donc plus que la somme de ses activités économiques, financières, morales et intellectuelles. Il inclut également tous ces facteurs de survie qui ne sont pas uniquement de nature matérielle et extérieure. Il s'agit par exemple, plus subtilement, de la manière dont nous nous sentons, et dont nous ressentons notre entourage naturel et humain, nos liens psychiques et affectifs, toutes les conditions qui déterminent le climat ambiant et les relations humaines, de même que les relations individuelles avec l'environnement.»

Pour maîtriser tous les aspects de cette fonction interactive, il importe avant tout d'agir concrètement. De très nombreuses interventions dans le paysage s'avèrent après-coup totalement inutiles et surdimensionnées et auraient pu être évitées si on n'avait pas agi uniquement selon des normes techniques souvent trop perfectionnistes et en application de conventions purement dogmatiques. Il faut savoir soutenir et propager parfois des conceptions et projets peu orthodoxes. C'est pour ces raisons que la FSPAP se voue plus intensément depuis quelques années à son rôle de catalyseur, sachant qu'une idée ne progresse efficacement que par le biais de ses réalisations concrètes. Il faut savoir assumer ses responsabilités, et avoir le courage d'adopter des comportements pas toujours nécessairement conformes à des normes, conventions et dogmes rigides.

Protection des coqs de bruyère sur le Napf

Il y a quelques temps, la FSPAP s'est penchée, dans le cadre de l'appréciation d'un projet intégral de mise en valeur du Romoos LU, sur la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de définir, parallèlement au projet de mise en valeur, les parties du paysage à protéger de toute viabilisation. Ceci non seulement dans l'idée que certains paysages forestiers doivent avoir le droit de rester entiers. Le nature réagit souvent négativement elle aussi à la fragmentation de l'espace par des routes. Les perturbations d'origine humaine sont généralement plus profondes que les mesures d'entretien consécutives à la construction de voies d'accès. Le coq de bruyère, espèce ornithologique très menacée de la taille du dindon, comme de nombreux autres animaux, a besoin pour vivre d'une tranquillité absolue sur de grands espaces vitaux d'un seul tenant. Dans la montagne du Napf, le coq de bruyère se fait toujours plus rare, de sorte que des mesures de protection s'imposent d'urgence. La FSPAP a présenté un projet concernant la région de Romoos mais aussi le versant bernois, prévoyant une étude de la qualité de biotope des paysages de forêts et de pâturages du Napf pour les coqs de bruyère ; il impliquerait la renonciation à la construction de chemins et de routes, et imposerait une nouvelle appréciation de la situation. Ce projet a pu être abordé dans une ambiance de très bonne entente avec la commune de Romoos, les districts de l'Entlebuch et de l'Emmental, avec les forestiers, les gardes-chasse et la Station suisse d'ornithologie.

Un vent nouveau dans nos vignobles ?

La viticulture compte parmi les cultures les plus intensives qui soient. La préparation des sols (qui implique souvent de très massives modifications du terrain), la grande densité des voies d'accès, l'utilisation de xénobiotiques (engrais, produits phytosanitaires), etc. bref infinie est la palette des interventions négatives pour le paysage et la nature liées à cette forme d'exploitation agricole. Sous la menace de la concurrence des vins étrangers, les viticulteurs ont étendu successivement la surface de leurs vignobles au cours de ces dernières décennies, une fois de plus au détriment de la diversité du paysage. D'un autre côté, une viticulture pratiquée avec ménagement sur de petites parcelles peut parfaitement créer de nouveaux espaces vitaux et enrichir le paysage. Le paysage de vignobles de la rive gauche du lac de Bienne comporte par exemple encore ici et là de minuscules vignes entourées de murs de pierres brutes, séparées par de petits sentiers pédestres ou carossables, des rangées de bosquets et de haies ou des surfaces en friche sur lesquelles peut se développer une couche végétale très variée. Mais des améliorations de grande envergure ont conduit en maints endroits à la destruction de telles structures. C'est ainsi par exemple qu'à Varen, VS, on a modifié les pentes par d'importants remembrements et de vastes actions d'applanissement pour leur donner la déclivité idéale de 8 %. Pourquoi force-t-on toujours le paysage à s'adapter au type d'exploitation qu'on lui destine, au lieu de choisir l'exploitation en fonction du paysage ? Ces travaux ont entraîné la disparition de tous les cours d'eau, vergers, prairies et petits champs.

Sachant tout cela, les spécialistes de la protection du paysage auraient plutôt tendance à hausser les épaules lorsqu'on leur parle de cette région. Pourtant, la coopérative Pro Varen a eu l'idée très intéressante d'établir un lien entre la viticulture – et

par conséquent le vin – le tourisme et la protection du paysage, et de réaliser à cet effet des actions de revalorisation du paysage. La FSPAP et le WWF du Haut-Valais ont été priés d'élaborer un plan de reboisement de Varen. Une proposition de concrétisation de ce projet a pu être présentée au milieu de l'année. Elle réserve la priorité à la protection des éléments naturels existants, puis prévoit la plantation de plusieurs centaines d'arbres, de buissons et de haies, et l'ensemencement de bandes vertes. Environ 250 arbres ont déjà pu être plantés en automne.

A Salquenen, peu après, le comité de la coopérative viticole Poja-Tschanderünu-Undri Zell s'est adressé à la FSPAP et au WWF en les priant de l'aider à définir les besoins de protection de la nature et du paysage et à les intégrer dans un plan commun. (Les noms de Poja, Tschanderünu et Undri Zell sont ceux des vignobles situés en contrebas de la chapelle, tristement célèbres en raison des événements peu reluisants qui ont marqué cet endroit).

Sauvegarde du système de culture traditionnel dans le Binntal VS

Ayant pris connaissance d'une étude du professeur Klaus Aerni, géographe bernois, des habitants de Binn ont ressenti le besoin de reprendre la culture des petits champs situés à l'entrée du village et au hameau d'Imfeld, en partie abandonnés. Avec le soutien de «Pro Natura Helvetica» et en collaboration avec la FSPAP, 70 ares de petites parcelles de champs ont été réintégrés dans les surfaces cultivées. Cette forme d'agriculture traditionnelle qui inclut une rotation des cultures entre le seigle, l'orge, l'avoine, l'épeautre et le blé ainsi que les pommes de terre, présente durant la phase de végétation un tableau impressionnant de diversité. Cette multitude de petits champs multicolores et la flore secondaire qui les borde attirent d'innombrables sauterelles, papillons et autre faune rare et intéressante.

L'exploitation de ces parcelles est fatigante, et pratiquement impossible à rationaliser; sans l'initiative personnelle et d'importantes prestations propres non rétribuées des exploitants, il serait impossible de sauvegarder ce bien culturel. Cet exemple revêt au yeux de la FSPAP une valeur tout à fait exemplaire: il montre une prestation volontaire indispensable à la protection de la nature et du paysage, volontariat qui est absolument nécessaire, non seulement à Binn mais dans tout le pays. Les exploitants de ces champs se sont réunis en une société «pour la promotion du paysage agricole ancestral du Binntal» (Verein zur Förderung des Ackerflur im Binntal). Cette société s'est donné statutairement pour objectif d'assurer et d'encourager la culture des anciens petits champs, et d'y cultiver les anciennes céréales panifiables du Valais.

La FSPAP a aidé cette société. Elle lui a dispensé ses conseils, procuré par l'intermédiaire des Parrainages suisses pour les communes alpestres un montant de fr. 11'500.– pour l'achat d'une batteuse d'occasion spécialement adaptée à ces petites surfaces, et lui a offert un petit moulin à céréales.

La Haute-Engadine a encore besoin de notre attention

Une collecte nationale organisée il y a plus de dix ans avait permis de frapper d'interdiction de construire de grandes superficies de cette région, de sorte qu'on avait pu freiner le bétonnage des rives des lacs et la dissémination de l'habitat dans les vallées. D'autres dangers menacent aujourd'hui la Haute-Engadine: un trafic auto-

mobile qui dépasse déjà largement par moments les limites du tolérable, des activités de loisirs qui condamnent parfois le lac de Silvaplana au véliplanchisme total. Il existe toute une série de projets de construction d'autres installations de transport touristiques, de nouvelles habitations secondaires, de terrains de golf. Il se pose donc la question de savoir si le paysage de la Haute-Engadine pourra supporter ces nouvelles atteintes. La FSPAP suit attentivement cette évolution, et s'efforce d'exercer sa fonction d'«avocat» pour éviter le pire. C'est ainsi par exemple qu'elle est parvenue à empêcher l'aplanissement d'une piste à plus de 2700 m d'altitude, en dessus de la Fuorcla Surlej (la demande d'autorisation de construire a été retirée après le recours de la FSPAP auprès du tribunal administratif). En ce qui concerne le projet de terrain de golf à Maloja, qui transformerait ce paysage morainique unique et célèbre en banal gazon, la Ligue grisonne pour la protection de la nature et quelques privés ont pu signer avec l'aide de la FSPAP convention avec le propriétaire des terrains dans le but de protéger les surfaces de prairies. La décision de l'assemblée communale concernant la conversion en zone de golf des prés d'Orden, derniers grands terrains agricoles de Maloja, a été positive pour nous dans un premier temps. Mais seul un contrat de servitude à long terme pourra protéger sûrement cette surface de toute atteinte. Un autre terrain de golf de 18 trous est planifié par ailleurs à Plattignas (Celerina/Pontresina), et très controversé lui aussi. Conflits analogues en ce qui concerne l'installation d'entraînement au golf planifiée entre Sils-Baselgia et l'Inn. Il faut souligner ici que la transformation, sur ce plateau lacustre mondialement connu, des prairies encore exploitées par les paysans en superficies du genre parcs de jeux se fera aux dépens de l'«intégrité» de ce paysage. Nous le ressentons comme tout aussi inacceptable que si on nous proposait de transformer une église en supermarché.

Une troisième priorité de la FSPAP en Haute-Engadine concerne le destin du vénérable hôtel Alpenrose à Sils-Maria. Situé à un endroit marquant entre Sils, les forêts de mélèzes et d'aroles et la presqu'île de Chasté, cet hôtel est abandonné depuis de nombreuses années et se délabre. Mais il existe depuis longtemps un projet de transformation et de développement massif de ces installations qui se ferait au détriment du parc envahi par la forêt et de l'ensemble du paysage. En dépit d'âpres négociations, la FSPAP n'est pas parvenue jusqu'à présent à imposer des modifications de ce projet et les mesures de protection nécessaires. Autre dossier extrêmement lourd: le projet, datant des années 70, de construction du grand ensemble «Cuncas» (de 1400 lits !) à la station inférieure de Furtschellas. Si les autorités ne trouvent pas le courage d'assumer leurs responsabilités, nous léguerons à la postérité une monumentale horreur architecturale, une honte et une catastrophe «inimaginable», comme le soulignait une journaliste dans la Bündner Zeitung.

Rénovation d'un alpage traditionnel au Lukmanier: «Cascina dell'Or-Pozzetta»

Au cours de l'été, les travaux annoncés dans notre rapport d'activité 1991 ont débuté! Une vingtaine d'apprentis de la maison Zschokke SA ont procédé aux travaux préliminaires, notamment à l'amélioration des accès qui vont permettre les travaux de gros oeuvre. D'autre part, le Canton de Zurich a accordé une contribution financière de 100'000.- francs pour la rénovation du deuxième bâtiment traditionnel. Grâce à cet important apport, les chantiers pourront être menés de front. Rappelons qu'il s'agit d'une action visant à sauvegarder les richesse naturelles,

culturelles et paysagères d'un site de très haute valeur à travers une exploitation basée sur les usages anciens, ainsi qu'à sensibiliser le public à une forme d'exploitation du sol en montagne témoignant d'une parfaite harmonie entre l'homme et la nature (voir aussi chapitre 7).

Le projet d'assainissement et d'exploitation des bâtiments du hameau de Rottenbrigga à Niederwald VS prend forme

Une année auparavant, la FSPAP, la commune de Niederwald, la Ligue valaisanne pour la protection de la nature et quelques propriétaires de terrains avaient pu s'entendre pour sauver le hameau de Rottenbrigga, un groupe de bâtiments idylliques surplombant le Rhône, du délabrement ou de la transformation en chalets de vacances. Le 16 juin 1992 a eu lieu, sous la présidence d'Odilo Guntern et de Hans Ritz, l'assemblée constitutive de la Fondation «Weiler Rottenbrigga/Alte Mühle». Ses objectifs consistent premièrement à assainir les bâtiments avec ménagement, ce qui sera possible grâce au généreux soutien du Don suisse de la Fête nationale/Pro Patria, et ensuite à trouver des modes d'exploitation adéquats. Il est prévu par ailleurs de confier à la garde de la Fondation d'autres bâtiments agricoles situés à l'écart de la zone d'habitation et considérés comme particulièrement dignes de protection. Grâce à cet élargissement des objectifs de la Fondation, il deviendra possible de conjuguer les efforts pour sauvegarder d'autres bâtiments. Niederwald a du reste commandé un inventaire des bâtiments situés en dehors des zones à bâtir et certifiant leur valeur. D'autres communes ont suivi cet exemple qui répond à une très ancienne préoccupation de la FSPAP. Nous nous rapprochons ainsi de solutions concrètes au problème de l'exploitation de ces bâtiments.

Dans le hameau de Rottenbrigga, une première commande de travaux d'assainissement a été passée en automne déjà. Les possibilités d'exploitation suivantes sont concevables pour les étables: entreposage des panneaux et du matériel de la société de tir locale, entrepôt et petits ateliers de fabrication de bardeaux.

Sentier nature de Gletsch

En cette septième année d'existence, le sentier-nature est devenu une véritable attraction toujours abondamment fréquentée. Mais le jeune Rhône dont les méandres se font et se défont au rythme des crues et des saisons a eu raison du poste no 3 sis sur sa berge et qui justement décrit ce phénomène rare et intéressant de ce constant changement de cours. Repêché dans le nouveau lit du Rhône, il sera réinstallé un peu plus en retrait cette fois. Il est symptômatique de constater que de plus en plus de divers cotés on nous demande d'envoyer notre petit guide même de l'étranger, car écrit en cinq langues. Dans quelques cas, nous avons appris qu'il servait même de référence pour la création de nouvelles installations, notamment en Allemagne.

N 16

Depuis le début de l'année, notre collaborateur B. Lieberherr s'occupe du mandat: «Patrimoine naturel-N 16 Jura». La construction de la route nationale «Transjurane» est une tâche délicate en raison des caractéristiques écologiques et paysagères de valeur et encore bien équilibrées de ce canton. D'autre part, de nouvel-

les dispositions fédérales obligent l'auteur d'atteintes à des biotopes dignes de protection de prendre des mesures de reconstitution ou de remplacement de ces biotopes. Le canton du Jura a donc confié cette nouvelle tâche à la Fondation, travail qui se déroule en étroite collaboration avec l'OFEFP.

Améliorations pour le paysage: des projets concrets

- La commune de *Mollis GL* a considéré pour différentes raisons que les 3e et 4e étapes du projet de viabilisation de la région Brittern-Nüenalp, approuvé en 1977, n'étaient plus nécessaires, d'autant moins qu'elle a l'intention d'y aménager une réserve protégée. La FSPAP s'est penchée sur le dossier et s'est engagée en faveur d'un redimensionnement du projet de route forestière. Différents entretiens ont eu lieu, et les responsables se sont déclarés prêts à réexaminer le projet de viabilisation.
- Un résultat positif a été atteint de manière analogue après une discussion concernant une route forestière à *Hausen a.A. ZH,* destinée avant tout à desservir un réservoir d'eau. On a pu renoncer à découper la précieuse forêt mixte de feuillus après avoir trouvé une meilleure solution (monte-charges).
- Le projet de viabilisation et d'exploitation de l'alpage de l'alpe Chäseren dans *le Haut-Ybrig SZ,* lancé par la FSPAP, a été présenté en détail dans le dernier rapport d'activité. Les travaux sur le terrain de l'Association pour le développement de la culture fourragère ont pu être terminés cette année. La carte de la végétation dont on dispose maintenant montre un paysage extrêmement diversifié (dolines, parcelles de prairies maigres ou grasses, sèches ou marécageuses en alternance). Il s'agira maintenant de convaincre les exploitants de l'alpe du bien-fondé des mesures proposées dans le cadre d'une consultation sur leur exploitation.
- A *Rubigen BE,* la FSPAP prépare, en collaboration avec la Ligue bernoise de protection de la nature et avec la commune un plan de revalorisation du lieu-dit Hunzigerüti, portion de l'ancienne plaine de submersion de l'Aar. La planification d'un terrain de sport crée l'occasion de réaménager selon des critères écologiques une poche de terrain dans laquelle se trouve un reste de roselière et un ruisseau, mais qui fait par ailleurs l'objet d'une exploitation agricole intensive.
- La réserve forestière de Gschwändwald/*Oberiberg SZ* verra-t-elle le jour? Après que le Conseil fédéral ait approuvé le recours de la FSPAP, de la LSPN et du WWF, la FSPAP a fait part à l'«Oberallmeind-Korporation» de son intérêt pour un projet de réserve forestière. La forêt de Gschwändwald, avec sa nature sauvage pratiquement intacte, se prêterait parfaitement à cette destination.
- La FSPAP attache aussi beaucoup de prix à ses nombreux succès ponctuels, petits et grands, qui montrent que nos activités et modes d'exploitation doivent nous être dictés, non par leur perfectionnisme technique, mais par leur degré de compatibilité avec le paysage. Certains exemples illustrent et éclairent particulièrement bien ce fait, et faciliteront la discussion. Voici les résultats que les interventions de la FSPAP ont permis d'atteindre en 1992:

- Redimensionnement d'un sentier pédestre au travers d'un verger *(Aarwangen BE)*

- Renonciation à un découpage inutile de prairies maigres protégées par une route d'accès à une antenne *(Arogno TI)*

- Renonciation à deux galeries pare-avalanches (de 200 m et 280 m de long, qui auraient coûté 7.5 mio fr. !) sur la route Gurnigel-Schwefelberg dans la région de Gantrisch *(Rüschegg BE)*. Le préfet a approuvé le recours de la FSPAP en arguant du fait que la courte période durant laquelle il est désormais nécessaire de barrer la route ne justifie pas l'importance de ces coûts.

- Redimensionnement d'un entrepôt et protection d'une haie d'arbres à *Wabern BE*

- Reboisement de surfaces défrichées illégalement dans une ancienne roselière le long de la rivière Glenner à *Castrisch GR*

- Protection d'un bois d'aulnes - partie du paysage constitué par le lit de rivière de l'ancien cours du Rhin antérieur – menacé de déboisement pour la construction d'un court de tennis à *Sumvitg GR*

- Renonciation à la constitution d'une zone ponctuelle au profit d'une installation de séchage d'herbe à *Jegenstorf BE*, qui aurait entraîné un agrandissement massif de cette installation

- Redimensionnement d'un projet de garage pour bateaux à *Sisikon UR*

- Renonciation à la construction d'un abri couvert pour un club de motocyclistes dans une zone de paysage protégé à *Jegenstorf BE*

Contributions financières à des projets:

- La FSPAP a contribué au financement de la remise en état d'une conduite d'irrigation et d'une installation d'irrigation de vignoble (dans le cadre d'une amélioration douce) dans la commune de Rarogne VS. Elle a versé à ce titre un montant de fr. 12'000.–

- Restauration du four banal de Soulalex VS: Soulalex est un hameau de la Commune d'Orsières dans le Val d'Entremont. La tradition de cuire le pain «à domicile» dans le four banal s'est maintenue et en 1950 déjà une société-consortage regroupant les ménages vivant à Soulalex était créée dans ce but. En 1992, d'importants travaux de restauration du four étaient nécessaires. Lourd budget pour les ménages de ce petit village de montagne! Aussi, M. M. Karrer, ancien membre du conseil de notre Fondation, a-t-il généreusement parrainé (fr. 10'000.—) cette action visant au maintien d'une pratique qui montre que l'attachement d'une population à sa terre et à son paysage est encore d'actualité.

- La FSPAP a octroyé à l'Association pour la Sauvegarde du Pied du Jura (ASPJ) un montant de fr. 2'500.– pour son grand travail en rapport avec la protection d'une forêt mixte de chênes et de hêtres près de L'Isle, menacée de destruction par un grand projet de gravière.
- Un montant de fr. 2'000.– a été consacré au projet TransALPedes. Le groupe de journalistes qui a traversé les Alpes à pied de Vienne à Nice a attiré l'attention, par différentes interventions dans les médias, sur les dangers qui menacent l'espace vital alpin.
- Une contribution de fr. 2'500.– a été accordée pour le développement du sentier-nature de Vercorin VS, à la création duquel la FSPAP avait déjà participé.
- L'association Grimselverein a été gratifiée de fr. 1'000.– pour l'élaboration des arguments qui serviront à la formulation du recours de la FSPAP contre la construction de l'usine Grimsel-Ouest.